

## Les études de comptabilité régionale au Canada

Roland Jouandet-Bernadat

Volume 43, numéro 4, janvier–mars 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003096ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003096ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jouandet-Bernadat, R. (1968). Les études de comptabilité régionale au Canada. *L'Actualité économique*, 43(4), 748–762. <https://doi.org/10.7202/1003096ar>

Pour être bénéfique à l'économie internationale, cette nécessaire réévaluation du prix de l'or ne doit pas se décider unilatéralement, sinon elle entraînera des mesures de représailles, à commencer par une course à la dévaluation. La remarquable unité de vues dont ont fait preuve depuis un an les six pays de la Communauté dans leur attitude vis-à-vis des prétentions anglo-américaines relatives à la création de « droits de tirage spéciaux », prouve que non seulement l'unité européenne progresse, mais encore qu'elle permet de promouvoir des solutions évolutives à des problèmes nouveaux.

L'organisation du système mondial des paiements s'est faite il y a bientôt vingt-cinq ans, au moment où l'Europe continentale était quasi inexistante sur le plan économique comme sur le plan politique. La situation de l'Europe ayant fort heureusement changé depuis, il est normal que les institutions monétaires mondiales en tiennent compte.

Max PEYRARD

### Les études de comptabilité régionale au Canada

Les travaux de comptabilité économique réalisés à l'échelle de régions se sont multipliés ces dernières années<sup>1</sup>.

Les raisons en sont multiples et tiennent pour l'essentiel au fait que l'on ne peut penser la croissance sans lui intégrer la variable spatiale. C'est ainsi que le développement de la planification régionale dans divers pays a rendu indispensable la recherche systématique ordonnée et cohérente de données chiffrées. Il est, en effet, devenu évident qu'il est totalement illusoire de concevoir des plans sans promouvoir parallèlement le développement de supports solides constitués par des statistiques aménagées dans un cadre comptable. Les comptes régionaux permettent dans cette perspective :

- a) d'établir un diagnostic objectif des situations de départ ;
- b) de contrôler la réalisation des objectifs.

1. On trouvera une présentation de ces travaux dans notre ouvrage *Comptabilité économique et espaces régionaux*, Gauthier-Villars, 1964, 234 pages.

Certains types de comptes (les comptes interindustriels du type proposé par Leontief) autorisent en outre une meilleure définition des objectifs. Ils constituent une méthode permettant d'aboutir à des programmes plus proches d'un optimum économique tenant compte de la nature des besoins et de l'importance des ressources. Pour le moins, ils constituent selon l'heureuse expression de M. P. Massé une remarquable technique permettant d'explorer le champ du « Possible ». Certains, toutefois, mettent en doute l'opportunité des plans régionaux. Ils le font à tort, à notre sens, car de toute façon l'État réalise inévitablement un certain type d'intervention au niveau local et mieux vaut une action réfléchie qu'une série incohérente de décisions prises au jour le jour. Quoi qu'il en soit et même si nous excluons la préparation de plans, la comptabilité économique peut rendre des services évidents à l'échelle des régions. Elle peut être un apport non négligeable pour les études de marché. Elle est la condition d'une meilleure prévision des conséquences de telle ou telle politique fiscale. Elle permet de mieux connaître, donc de mieux agir.

Il ne convient pas, toutefois, de sous-estimer les difficultés de l'entreprise. La construction de comptes régionaux satisfaisants est encore dans une large mesure du domaine de l'utopie (l'utopie étant selon la bonne définition de M. James ce qui n'est pas réalisé et non pas ce qui n'est pas réalisable...). Une des raisons en est que les autorités statistiques n'ont pas toujours conscience de la nécessité et de l'intérêt des chiffres régionaux. Une autre raison plus fondamentale réside dans le fait qu'il existe une différence essentielle entre la nature de l'espace régional et celle de l'espace national. L'espace national constitue un ensemble relativement clos limité par toute une série d'institutions administratives, juridiques et économiques. L'espace régional, au contraire, ne se conçoit pas sans référence à l'espace national dont il est une partie. Les relations avec la nation sont intenses. La nature de ces relations rend parfois peu sensée la recherche de chiffres régionaux. Est-il significatif d'attribuer à une région déterminée tel investissement de l'État réalisé dans l'intérêt de la collectivité nationale ? Est-il possible de diviser géographiquement les opérations de telle entreprise qui possède des établissements dans diverses régions mais dont la comptabilité est tenue au lieu du siège social ?

Les comptes régionaux sont utiles mais leur élaboration soulève de multiples problèmes. Ces deux constatations donnent de l'intérêt à l'étude des travaux canadiens réalisés en la matière. Ces travaux sont le plus souvent peu accessibles car ils circulent à l'intérieur d'un cercle restreint de spécialistes et ils ne font le plus souvent que l'objet de publications ronéotypées. Il convient d'ailleurs de noter qu'ils sont de nature assez diverse dans la mesure où certains ont pour cadre géographique les provinces tandis que d'autres rassemblent des données intraprovinciales. La nature des objectifs visés est également différente. La plupart des comptabilités prennent comme point de départ les publications du Bureau fédéral de la Statistique et visent à présenter des agrégats régionaux. D'autres, moins nombreuses, plus difficiles à réaliser mais riches de potentialité s'attachent à appliquer aux espaces régionaux les principes de l'analyse interindustrielle de W. Leontief.

Nous présenterons un tableau général de ces diverses réalisations et envisagerons :

- les analyses interindustrielles,
- les calculs d'agrégats provinciaux,
- la décontraction géographique des agrégats provinciaux.

### I. *Les analyses interindustrielles.*

Dans ce domaine, le premier travail et le plus connu est celui du professeur Raynauld qui, dans le chapitre III de *Croissance et structures économiques de la province de Québec*<sup>2</sup>, présente un tableau d'échanges interindustriels inspiré du modèle canadien dont il tire ensuite les principaux enseignements économiques (chap. IV). Ce travail pilote devait encourager d'autres chercheurs à persévérer dans cette voie aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec.

1. Le travail le plus riche en possibilités à l'heure actuelle est le *Système de comptabilité économique du Québec*<sup>3</sup>.

2. Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, 1961. 657 pages.

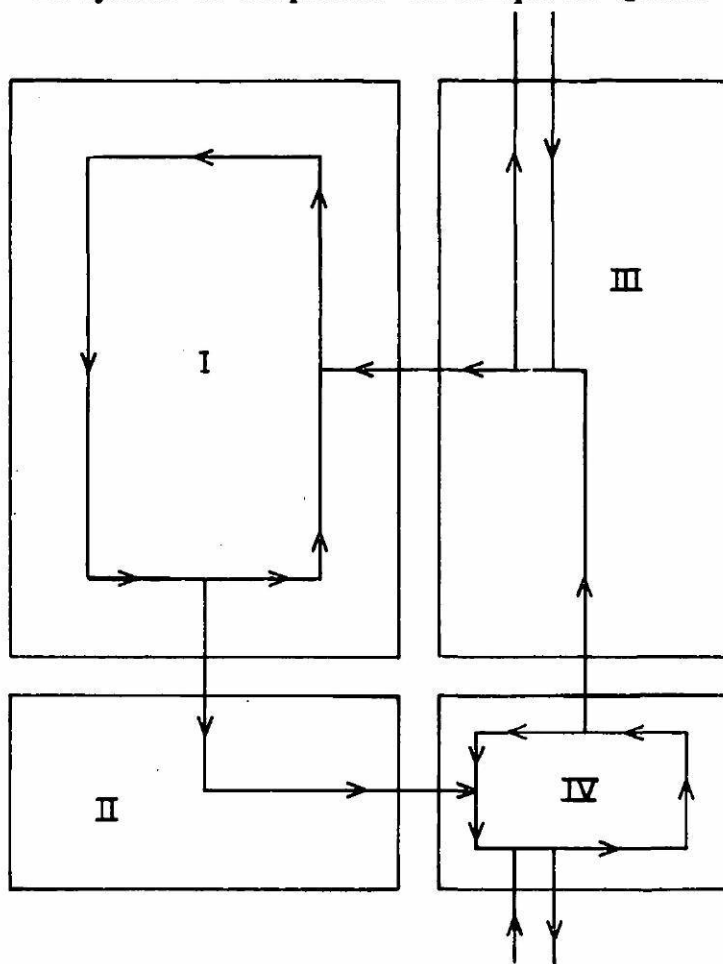
3. « Rapport intérimaire sur le système de comptabilité économique du Québec », Bureau de la Statistique du Québec, rapport ronéotypé, 2 tomes, 1967. Cf. aussi Turgeon : « Fonctionnement du modèle interindustriel du Québec », Bulletin du B.S.Q., 1967, No 2.

## COMMENTAIRES

Le tableau québécois<sup>4</sup> comprend quatre parties qui correspondent aux diverses étapes d'un circuit d'interdépendance économique :

- La demande finale (partie III),
- La production (partie I),
- La création de revenus (partie II),
- Les transactions financières (partie IV).

### Le système de comptabilité économique du Québec



Les flèches indiquent les directions des flux du pouvoir d'achat.

4. Nous supposons connues les principales conventions des systèmes interindustriels que l'on pourra trouver, par exemple, dans : Marzewski, *Comptabilité nationale*, Dalloz, 1966, et Miernyk, *The Elements of Input-Output Analyses*, Ramdon House 156 pages.

La partie III décrit la demande finale des diverses catégories de biens et services. Pour toute une série d'utilisation cette partie constitue le point de départ du processus économique et le modèle permettra de connaître les conséquences de l'évolution de cette partie sur les autres parties du modèle selon une méthode désormais classique en économétrie. Les différents postes de la partie III sont :

- consommation des administrations et ménages ;
- formation brute du capital fixe des administrations et ménages ;
- exportations ;
- importations. Celles-ci apparaissent comme une demande finale négative : « Les achats à l'extérieur de biens et services réduisent d'autant la demande dirigée vers les autres secteurs québécois »<sup>5</sup>. Les importations sont divisées en importations concurrentielles et importations non concurrentielles.

La partie I décrit les relations entre les secteurs d'activité économique, c'est-à-dire les relations interindustrielles. Cette partie s'inspire des méthodes de Leontief. Toutefois, elle « comporte plusieurs innovations... Une des originalités du système réside dans l'abandon de la correspondance biunivoque entre activités et biens et la distinction entre les relations techniques et les relations commerciales »<sup>6</sup>. Pratiquement, le tableau québécois contrairement aux travaux traditionnels de Leontief n'est pas carré mais rectangulaire. Alors que le tableau carré représente les relations entre les divers secteurs d'activité (agriculture et agriculture ; agriculture et industries métallurgiques ; agriculture et industries chimiques...), le tableau rectangulaire représente les opérations effectuées par les divers secteurs portant sur une catégorie donnée de transactions. En colonne, nous trouvons donc les différents secteurs d'activités (agriculture ; pêche ; forêt ; mines...). En ligne se lisent les catégories d'achats (céréales, lait, ...). Le nombre de secteurs est de 58. Le nombre de catégories de transactions est de 271. De cette première différence, il en découle une deuxième. Contrairement aux comptabilités traditionnelles d'input-output, la comptabilité du Québec est une comptabilité en partie double. Selon la méthode courante,

5. Rapport intérimaire..., op. cit.

l'achat d'un secteur est automatiquement une vente d'un autre secteur et un seul chiffre résume les deux opérations. Dans le cas présent une opération d'achat se traduit dans le tableau par un chiffre négatif et une opération de vente par un chiffre positif.

Ces caractères correspondent à l'originalité essentielle du tableau mais des perfectionnements intéressants ont été introduits qui semblent prometteurs bien qu'ils ne se situent pour le moment qu'à un stade expérimental : « une autre des originalités du modèle est donnée par la prise en considération des rendements non proportionnels, des limites de la capacité de production ; de la modification de structures d'input en fonction du changement de la demande... »<sup>6</sup>.

*La partie II* décrit la création des revenus et des emplois par les secteurs productifs, une fois établi, à l'aide de la partie I, le niveau des activités de ces secteurs. Elle indique également l'importance de deux catégories de « fuites » à l'extérieur du Québec : les impôts fédéraux, les paiements divers faits par les secteurs productifs à des personnes ou organismes résidant en dehors du Québec.

*La partie IV* a un double rôle :

- décrire la relation qui existe entre les revenus créés par les secteurs productifs et la demande finale ;
- enregistrer les valeurs globales des flux entre le Québec et l'extérieur.

Cette partie, toutefois, est la moins satisfaisante du tableau. Elle souffre de la non-formalisation d'un grand nombre d'opérations et de multiples lacunes de la connaissance statistique.

Il convient de souligner tout l'intérêt que peut présenter le système de comptabilité économique québécois pour l'élaboration d'une politique raisonnée. Il est un instrument irremplaçable susceptible d'évaluer les conséquences de tout un ensemble de possibilités. Dans l'état actuel des choses, il est bien certain, toutefois, que les éléments disponibles ne permettent que des utilisations expérimentales. Mais si les responsables de la promotion économique prennent conscience de toutes les possibilités offertes, le système semble pouvoir devenir opérationnel au prix d'efforts dont la rentabilité est certaine. Il faut, toutefois, éviter les illusions exces-

6. Turgeon, *op. cit.*

sives : le tableau d'échanges interindustriels n'est qu'un des instruments de la politique économique. Son utilisation implique le développement de toute une série d'autres instruments : prévisions démographiques ; modèles économétriques de la consommation des ménages ; études de la capacité de production ; comptabilités économiques traditionnelles...

2. L'intéressante étude de Mrs. Kari Levitt<sup>7</sup> relative aux provinces de l'Atlantique est légèrement antérieure aux travaux québécois. Elle comprend un tableau d'ensemble pour la région ainsi que 4 tableaux séparés pour chacune des provinces. Il convient de noter que l'étude retient, comme le tableau québécois, un nombre de colonnes inférieur au nombre de lignes. Les matrices sont des matrices rectangulaires susceptibles de conserver le maximum d'information. Les données disponibles n'ont pas permis de construire un système d'étude des relations entre les Provinces Maritimes ce qui aurait présenté un intérêt scientifique certain mais aurait soulevé des difficultés pratiques considérables. Il n'y a pas encore eu d'utilisation économétrique du modèle mais le projet de Mrs. Levitt est évidemment susceptible de connaître d'autres développements.

3. À l'intérieur du Québec, un essai limité à la région métropolitaine de Québec a été réalisé par le ministère de l'Industrie et du Commerce<sup>8</sup>. Les auteurs de cette expérience semblent en avoir tiré des données satisfaisantes et l'étude a certainement été profitable sur le plan méthodologique. Son intérêt est donc certain. Il faut toutefois, sur un plan général, faire certaines réserves. Une analyse interindustrielle est particulièrement lourde à mettre en œuvre et n'est véritablement utile que pour une région caractérisée par un degré d'intégration assez élevé. Pour être productive elle implique, par ailleurs, que l'on connaisse au point de départ les utilisations souhaitées. Ceci devrait limiter les initiatives dans ce domaine et inciter les promoteurs de ces recherches à confronter constamment les intérêts et les coûts (considérables) d'une telle expérience.

7. « Interindustry Study of the Economy of the Atlantic Provinces. » Paper on Regional Statistics Studies, 41 pages.

8. « Industries manufacturières. Région métropolitaine de Québec. » Rapport ronéotypé, 1964. 104 pages.



## II. *Les calculs d'agrégats provinciaux.*

Plusieurs séries d'agrégats provinciaux ont été calculées par des universitaires, des organismes gouvernementaux ou des entreprises. Une bonne présentation de ces recherches implique que soient auparavant définis un certain nombre de concepts de comptabilité régionale ainsi que les principales méthodes permettant une approche statistique de ces concepts.

1. Parmi les *concepts comptables régionaux*, deux paraissent particulièrement importants pour la compréhension des travaux canadiens : le concept de produit provincial brut, celui de produit domestique brut.

La notion de *produit provincial brut* est, en comptabilité régionale, la notion symétrique de celle de produit national brut. Le produit national canadien mesure, on le sait, la valeur de l'ensemble de biens et services produit par des facteurs de production possédés par des Canadiens. Le produit national brut inclut les productions étrangères issues de facteurs de production nationaux et exclut les productions réalisées au Canada et provenant de facteurs de production étrangers. La notion est particulièrement utile à l'échelle de la nation. Si nous cherchons à l'appliquer à l'échelle d'une province, des difficultés de connaissances considérables surgissent. Il faudrait en particulier connaître des éléments tels le profit, l'intérêt du capital, les loyers distribués dans une province et destinés à une autre province et inversement les mêmes éléments perçus par les résidents de la même province. Les statistiques disponibles (et nous pouvons même écrire dans une certaine mesure : les statistiques *concevables*) ne permettent pas de mesurer ces éléments. Il convient de plus de s'interroger sur la véritable portée de la notion de produit provincial brut. Il faut, en effet, prendre conscience du fait que l'utilisation principale des comptes régionaux est d'éclairer les politiques des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral en matière de développement. À ce point de vue, ce qui est véritablement important est ce qui se passe effectivement dans l'espace provincial étudié. Ce qui intéresse le promoteur du développement régional est d'accroître le volume de production et d'emploi existant dans une province plutôt que d'accroître le volume de production commandé à l'extérieur par les résidents de cette province.

Dans cette perspective, la notion de *produit domestique brut* est particulièrement importante. Le produit domestique brut est défini dans les comptes nationaux comme la valeur des biens et services produits à l'intérieur du Canada, que les facteurs de production qui ont produit ces biens et services soient canadiens ou non. Lorsque ce concept est appliqué à l'étude d'une province, les revenus issus de facteurs de production possédés par des non-résidents sont compris dans les agrégats. Les revenus provenant de facteurs de production possédés par des résidents mais opérant dans d'autres provinces ne sont pas considérés.

Le produit provincial brut et le produit domestique brut peuvent être calculés soit au « prix du marché » soit au « coût des facteurs ». Ils peuvent inclure ou ne pas inclure les impôts indirects. Il faut noter que certains arguments militent en faveur d'un calcul au coût des facteurs (taxes indirectes non comprises). La pression fiscale varie selon les provinces et ceci peut conduire à des interprétations erronées si l'optique « prix du marché » est retenue. Même si la structure fiscale était la même dans l'ensemble des provinces, le fait que le taux d'imposition varie selon les secteurs d'activités alors que la répartition des activités est différente dans les diverses provinces peut induire le commentateur en erreur.

2. Le produit provincial brut et le produit domestique brut, qu'ils soient envisagés au prix du marché ou au coût des facteurs, peuvent être appréhendés par les *trois approches classiques définies en comptabilité nationale* : l'approche de la dépense, l'approche du produit, l'approche du revenu. Mais ces trois approches soulèvent des problèmes statistiques ou conceptuels en comptabilité régionale.

Dans l'optique de la dépense, si nous considérons, par exemple, le concept de produit domestique brut au coût des facteurs, nous constatons que celui-ci est la somme des dépenses des particuliers, des entreprises, des administrations nationales, provinciales, locales et des exportations. À cette somme, il convient de soustraire les importations venant d'autres pays ou d'autres provinces ainsi que la différence (impôts indirects — subventions). Ces dépenses vont se subdiviser en : consommation des particuliers, des administrations, des entreprises ; formation brute de capital fixe des ménages, des administrations, des entreprises ; formation de stock des entreprises. Retenir cette optique soulève une difficulté essentielle rela-

tivement aux opérations avec l'extérieur. Il n'existe pas de données sur le commerce interprovincial et comme une économie provinciale dépend largement de son commerce extérieur, nous nous trouvons ici en présence d'une lacune essentielle.

En face de ces incertitudes, le chercheur a la possibilité de retenir d'autres approches, celle du revenu ou celle de la production. Dans l'optique du revenu, le produit domestique brut au coût des facteurs serait obtenu en déduisant de la somme des revenus de facteurs (salaires et revenus du travail ; soldes militaires ; bénéfices de sociétés ; revenus du capital ; revenus de l'exploitation agricole ; revenus des entreprises individuelles non agricoles ; variation de stock) la différence impôts indirects — subventions. Les éléments suivants sont difficiles à connaître à l'échelle provinciale :

- bénéfices de sociétés,
- revenus de capital,
- variations de stocks.

Pour les déterminer il faut recourir à des procédés de répartition (plus ou moins arbitraires) des agrégats nationaux.

La troisième voie de recherche conduit à se placer dans l'optique du produit. Le produit domestique brut est alors calculé en recherchant la valeur ajoutée apportée par les diverses activités économiques, c'est-à-dire en faisant la différence entre la valeur totale de la production et la somme des consommations intermédiaires. Cette approche paraît possible mais il faut noter des difficultés concrètes dans le domaine de la connaissance statistique. En ce qui concerne les services, les statistiques sont le plus souvent absentes ou incomplètes. Pour l'agriculture et l'industrie, les statistiques disponibles ne correspondent pas aux concepts de la comptabilité économique. L'estimation directe du produit domestique brut selon cette méthode est donc impossible. Toutefois, des méthodes d'allocation régionale des données nationales existent qui sont susceptibles de fournir au moins des ordres de grandeur.

En définitive, il convient de ne pas se cacher les difficultés d'une connaissance des agrégats provinciaux. Des trois optiques d'analyse, celle de la dépense, du revenu, du produit, une est impossible à mettre en œuvre, les deux autres soulèvent des problèmes

pratiques et conceptuels importants. Ces difficultés ne doivent pas décourager le chercheur.

3. En dépit des problèmes rencontrés certains résultats ont, en effet, été obtenus. Nous ne pensons pas pouvoir en présenter un tableau complet dans la mesure où de nombreuses études sont diffusées de façon assez restreinte, mais les études que nous avons rencontrées donnent une idée de la gamme des possibilités.

Une des premières études semble être celle qui a été réalisée dans les provinces Atlantiques<sup>9</sup>. Le but a été de mesurer le produit provincial brut au prix du marché de 1940-1958 pour chacune des quatre provinces. La formule utilisée est la suivante :

$$\begin{aligned}
 & \text{revenu personnel provincial} \\
 & + (\text{revenus non payés aux particuliers, Canada}) \times d \\
 & - (\text{portion transférée de l'intérêt sur la dette publique, Canada}) \times d \\
 & - \text{transferts provinciaux} \\
 & = \text{produit provincial net au coût des facteurs} \\
 & = (\text{amortissement, Canada}) \times i \\
 & = \text{produit provincial brut au coût des facteurs} \\
 & \quad (\text{produit provincial brut au coût des facteurs}) \times k \\
 & = \text{produit provincial brut aux prix du marché.}
 \end{aligned}$$

Dans ces formules :

$d = \frac{\text{intérêts, dividendes, revenus de location versés aux particuliers dans la province}}{\text{intérêts, dividendes, revenus de location versés aux particuliers au Canada.}}$

$i = \frac{\text{investissements dans la province}}{\text{investissements au Canada}}$

$k = \frac{\text{Produit provincial brut au prix du marché, Canada}}{\text{Produit provincial brut au coût des facteurs, Canada}}$

Les données nécessaires au calcul sont disponibles dans les comptes nationaux.

La méthode présente l'intérêt d'être simple. Elle peut être utilisée dans d'autres provinces. Elle repose évidemment sur des hypothèses arbitraires traduites dans les coefficients  $d$ ,  $i$  et  $k$ .

9. A.C. Parks, *The Economy of the Atlantic Provinces, 1940-1958*. 2<sup>ème</sup> édition. Halifax. The Atlantic Provinces Council. 1960.

Cette méthode a été appliquée à la Province de Québec dans le cadre d'une étude du National Canadien<sup>10</sup>. Elle a conduit à des estimations valables pour la période 1926-1952. Le ministère de l'Industrie et du Commerce semble aussi s'orienter dans cette voie parallèlement à la recherche d'agrégats se rattachant au concept de produit domestique brut. Mais l'ambiance de secret qui entoure le développement de ces travaux ne permet pas d'obtenir de nombreux éléments d'information.

Pour compléter cette énumération, il convient de citer une analyse réalisée en Colombie britannique<sup>11</sup> et dont le but est d'estimer le produit domestique brut au coût des facteurs pour l'année 1961.

### III. La décontraction géographique des agrégats provinciaux.

Un résumé critique de cette dernière catégorie a été réalisé dans une récente étude du Conseil d'Orientation Économique du Québec<sup>12</sup>.

1. Une analyse stimulante mais discutable a été publiée par le Bureau fédéral de la Statistique en 1956 relativement au *revenu régional des particuliers pour les régions du Québec et de l'Ontario*<sup>13, 14</sup>. Les méthodes suivantes ont été retenues :

— les « salaires, traitements, revenus supplémentaires du travail » ont été évalués à partir des données du recensement. Mais il est bien connu que les données du recensement sont sous-estimées : pour pallier cet inconvénient la cohérence entre les chiffres du recensement et les chiffres des comptes nationaux a été cherchée au niveau de l'ensemble du Canada. Ceci a conduit à l'équation :

$$\bar{W} = 1.383x - 473.8$$

10. « Facteurs de croissance du Québec et leurs répercussions éventuelles sur les services du National Canadien ». Rapport ronéotypé.

11. An Estimate of the Provincial Gross Domestic Product at Factors Cost by Industry of Origin for British Columbia, 1961. Thèse pour le Master of Arts, avril 1966, dactylographié, 100 pages.

12. C.O.E.Q., *La répartition géographique du revenu personnel québécois*, 1961. À paraître.

13. Goldberg et Podoluc, *Income and Size Distribution Statistics in Canada*, Income and Wealth Series VI, Bowes and Bowes, London, 1956.

14. B.F.S., *Statistics of the Economic Regions of Ontario and Quebec*, Ottawa, 1956.

- $\bar{W}$  = salaire réel (inconnu)  
 $x$  = salaire observé dans le recensement
- Pour estimer le « revenu net provenant de l'exploitation agricole » les statisticiens du B.F.S. se sont appuyés sur les renseignements tirés du recensement agricole de 1950 qui indique le montant du revenu brut et le montant des charges (ou tout au moins de certaines d'entre elles).
  - En ce qui concerne le revenu brut des « entrepreneurs non-sociétaires non-agricoles » la méthode a consisté à multiplier les effectifs de propriétaires d'entreprises de ce type par le revenu ( $\bar{W}$ ). Les données obtenues ont ensuite été ajustées aux résultats des comptes nationaux.
  - Les « paiements de transferts » ont été ventilés entre les régions au prorata de leur population.
  - Les « revenus de placements » sont supposés être proportionnels à la somme des autres sources de revenu déjà calculées.

Tout ceci permet évidemment des estimations rapides mais discutables sur plusieurs points. Comme le note le rapport du C.O.E.Q. les méthodes sont « simples sinon simplistes ». Elles n'en demeurent pas moins valables à notre sens dans la mesure où le but est uniquement d'estimer le revenu par tête pour des régions suffisamment étendues.

2. Le *Financial Post* publie à l'intention des milieux d'affaires un annuaire comprenant tout un ensemble de données chiffrées<sup>15</sup>. Parmi celles-ci sont retenus *plusieurs indices de pouvoir d'achat* pour les comtés et les principales villes. Le revenu personnel disponible est ainsi calculé sur la base des méthodes qui ne semblent pas s'éloigner beaucoup de celles qui ont été utilisées par le B.F.S. dans l'étude précédente. Mais les indications méthodologiques sont succinctes et ne permettent pas de porter de jugements précis.

3. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a effectué pour les années 1951 et 1961 une estimation de revenus de comtés au Québec<sup>16</sup>. Il semble que les méthodes utilisées soient les mêmes que celles qui ont été retenues dans l'étude du B.F.S.

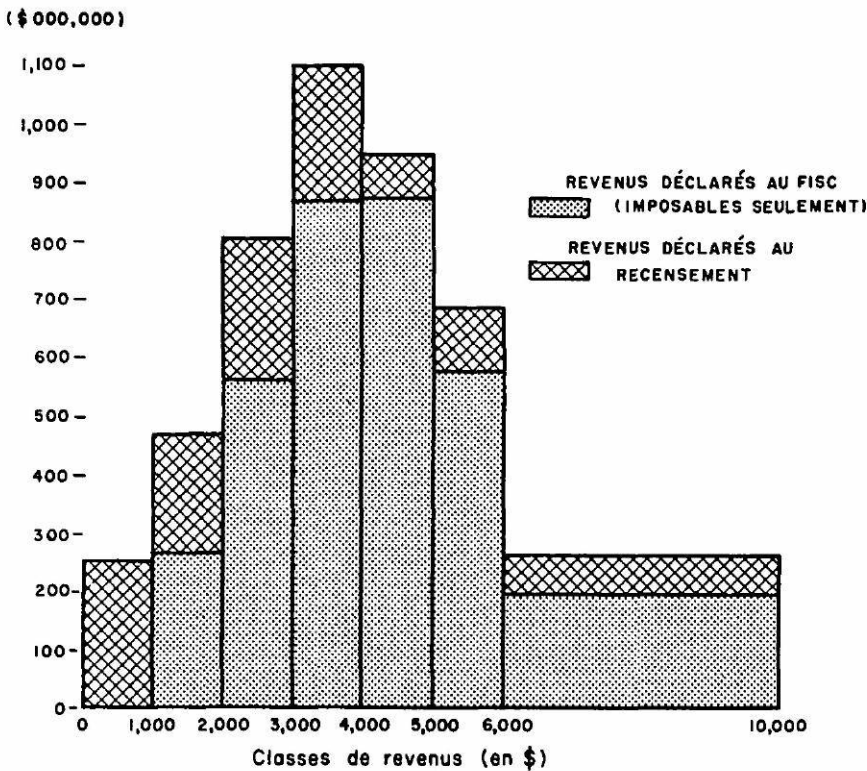
15. Par exemple, *Financial Post*, *Survey of Markets*, 1967-68, 310 pages.

16. Service de développement économique, ministère de l'Industrie et du Commerce, *Estimation du revenu personnel et de ses composantes*, ronéotypé, 54 pages. (Non daté).

COMMENTAIRES

4. L'étude la moins discutable en matière de revenus régionaux semble être celle du C.O.E.Q.<sup>17</sup> Le problème de l'utilisation des statistiques fiscales est tout d'abord posé : ces statistiques peuvent-elles être considérées comme une source possible en matière d'estimation de revenus ? Pour répondre à cette question les auteurs ont tracé des histogrammes représentant les données tirées du recensement et les données fiscales pour les différentes tranches de revenus. La confrontation de ces histogrammes conduit évidemment à une réponse négative.<sup>18</sup>

RÉPARTITION DES REVENUS DÉCLARÉS AU FISC  
ET AU RECENSEMENT, EN VALEUR, Québec, 31 mai 1961



Source : C.O.E.Q., *op. cit.*

17. C.O.E.Q., *Répartition géographique du revenu personnel québécois (1961)*, *op. cit.*

18. Négative pour l'ensemble des revenus. Peut-être y a-t-il une utilisation possible des données fiscales pour certaines catégories de revenus (salaires...)

Il est donc nécessaire de recourir à d'autres sources. L'amélioration essentielle dans la méthode proposée a consisté à estimer le revenu d'un emploi (salaires ; traitements ; commissions ; revenus nets provenant d'une entreprise non sociétaire ou non agricole ou de l'exercice d'une profession libérale) à l'aide des données du recensement de 1962 qui contient en matière de revenus des renseignements nouveaux. Comme ce poste représente 77 p.c. du revenu total des particuliers pour l'ensemble de la province, l'amélioration s'est révélée essentielle. Les revenus agricoles sont obtenus selon les méthodes du B.F.S. mais les estimations sont plus précises et les calculs plus raffinés. En ce qui concerne les revenus de placements et les transferts sociaux des méthodes plus satisfaisantes ont également été mises au point. En définitive, les chiffres proposés pour les comtés du Québec paraissent être de bonne qualité compte tenu des difficultés de l'investigation <sup>19</sup>.

Roland JOUANDET-BERNADAT

La « crise » du logement Depuis un an ou deux, il est question un peu partout d'un malaise dans le secteur de l'habitation. On constate un ralentissement de la construction de nouveaux logements, la hausse des loyers et du prix des maisons neuves, un nombre exceptionnel de chômeurs dans l'industrie de la construction. En se basant sur les prévisions du nombre de ménages en 1970, effectuées par le Conseil économique du Canada, et compte tenu du nombre de logements construits en

19. D'autres études de comptabilité économique existent dont nous n'avons pas rendu compte car elles ont une portée partielle :

— Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Répartition et évolution de l'emploi et de la valeur de la production, 1949-1960*, Cahier no 5. Résultats par divisions de recensement. Cette publication s'attache à l'industrie manufacturière.

— Czamanski, *Regional Social Accounting. A case approach*. Ronéotypé, 35 pages. Étude d'une zone au nord-est de la Nouvelle-Écosse.

— Barras, *Le Produit intérieur ou coût des facteurs*, B.A.E.Q., 1966 (étude sur la Gaspésie).

Des éléments de comptabilité ont été recueillis dans des enquêtes directes ; par exemple : — Daneau, *Situation économique de la pêche côtière au Québec*, ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, 1964 ;

— Daneau, *État économique des familles rurales de Gaspésie*, ronéotypé, 1964 ;

— Dubé et Martin, *Problèmes de l'agriculture dans le Bas-St-Laurent*, C.O.E. du Bas St-Laurent, Québec, 1964.